

## CHRONIQUE

### SOUTENANCE DE THESE DE CHRISTIAN BONNET

Le 22 novembre 1986, M. Christian Bonnet a soutenu en Sorbonne une thèse pour le doctorat d'Etat sur le sujet : « Le retour à l'ordre consulaire et impérial dans les Bouches-du-Rhône ».

La soutenance n'ayant pu avoir lieu comme prévu dans la salle Louis Liard, les témoins habituels de ces joutes, les amis et les membres de la famille de Christian Bonnet se dirigèrent donc vers la salle des Commissions. Si le charme du plafond peint à l'allégorie du savoir manquait, le savoir du candidat n'en fut pas moins brillant et les miroirs de la salle des commissions permirent à chacun d'apprécier l'importance du public.

Le jury était composé de J. Tulard, président, M. Vovelle, rapporteur, J.P. Bertaud, L. Bergeron, B. Cousin et J.R. Surreteau.

A l'invitation du président du jury, le candidat expose en une vingtaine de minutes le plan de son travail et présente la problématique que posent la notion de retour à l'ordre et les obstacles rencontrés sur le chemin qui devait y conduire. Il évoque aussi les mutations de comportement et l'évolution des mentalités des habitants et surtout de ceux de Marseille qui passèrent de l'enthousiasme à la haine pour Napoléon. Bien sûr, les raisons économiques sont ici présentes, mais expliquent-elles tout à elles seules ? Et expliquent-elles suffisamment pour faire comprendre la violence de la terreur blanche marseillaise ? Le candidat présente les sources mises en œuvre. Sources manuscrites tout d'abord provenant des Archives Nationales, des archives départementales et de plus de quarante fonds d'archives communales (Aix, Arles, Marseille). Devant cette masse, le candidat a cherché à conserver un indispensable recul ; il faut savoir que ces documents présentent le point de vue des administrateurs et des notables, il faut aussi se méfier des raisons fiscales qui incitent à noircir le tableau de la situation économique afin d'obtenir des avantages. Après avoir présenté les sources imprimés le candidat évoque la relative minceur de la bibliographie ; peu de mémoires ou de thèses, mais il faut insister sur l'apport des travaux de M. Agulhon.

Christian Bonnet expose ensuite les résultats de ses recherches. L'analyse économique montre que pour Marseille le blocus fait chuter le commerce lointain, mais qu'il existe un cabotage important entre la Provence et le Languedoc. Ainsi il semble que les théories de P. Masson soient un peu misérabilistes et que les

conclusions du D.E.S. de F. Spannel un peu hâtives dans la mesure où ces auteurs ont négligé certains secteurs de la vie économique. En effet, on rencontre parfois une amorce de relais industriels face à la crise qui ébranle l'économie marseillaise. Toutefois les Provençaux sont gens de tradition ; c'est ainsi que la savonnerie prend du retard en restant fidèle à l'huile d'olive. L'étude de la démographie ne montre pas un déclin ou une croissance identique en tout lieu mais souligne l'ampleur des différences locales. Si la population marseillaise diminue, celle des campagnes aixoises, des pays de la Durance et des bords de l'étang de Berre augmente.

Comme dans le reste de la France, la conscription marque beaucoup les Provençaux et certains endroits vont devenir des lieux de refuge ; la Camargue, Sainte-Victoire. Le brigandage est chronique. Des émeutes éclatent ; ainsi à Aix en 1805 à propos de l'octroi sur le vin. Une crise de subsistance se produit en 1810-1812 : la faible production du département conjuguée au blocus provoquent la disette. Dans l'ensemble de la Provence l'opposition à la centralisation est marquée par la résistance au préfet Thibaudeau ; en 1814, il sera insulté en provençal. Ce préfet ne comprend pas ou peut-être refuse de comprendre le « méridional ». Les susceptibilités urbaines sont mises à l'épreuve ; à Marseille où Napoléon n'est jamais venu et qui se sent méprisée, à Aix qui se sent rabaisée par la perte de la préfecture, à Arles qui voit la sous-préfecture lui échapper au profit de Tarascon. Au terme de son brillant exposé, Christian Bonnet exprime l'espoir que son travail n'a oublié aucune source utilisable et souhaite avoir recensé tous les facteurs du « passage à la haine ».

M. Tulard félicite le candidat pour le plan de son exposé et ouvre la discussion avec les membres du jury qui vont trouver devant eux un candidat défendant avec pugnacité son travail. M. Vovelle remercie pour leur participation les membres d'un jury qu'il qualifie de redoutable. Le rapporteur, rappelle-t-il, est un peu « complice du candidat » et il souligne alors les mérites de ce jeune agrégé aixois « déporté » à Lille et voyant de ce fait les difficultés de sa recherche accrues par l'éloignement, une situation génératrice de fatigue au fil des années qu'il faut rendre responsable du nombre important de thèses qui demeurent inachevées. Le candidat a montré que la persévérance pouvait avoir raison de tous ces désavantages. Le rapporteur formule quelques critiques, notamment sur l'histoire sociale un peu oubliée, sur l'iconographie, certes séduisante, mais partiellement non datée. Mais ses louanges sont plus importantes : abondance des graphiques et courbes, corpus d'annexes important et intéressant, documentation très riche, plan net et bien construit, texte clair et agréable à lire.

J.R. Surrateau regrette que le candidat ne parle pas assez de la mutation intervenue entre les préfets Delacroix et Thibaudeau. B. Cousin marque que certaines illustrations sont de la Monarchie de Juillet ou plus tardives. Cela peut se justifier car un monument n'a pas changé en trente ans, mais il fallait au moins le dire. Il relève également qu'une sociologie des conseils municipaux eut été utile. L. Bergeron regrette qu'il y ait si peu de références à d'autres ports tels que Bordeaux. J.P. Bertaud relève aussi quelques points un peu oubliés : clergé et pouvoir ; qu'attend le peuple de ses élites ? Mais tous les membres du jury s'ils ont formulé quelques critiques ont également adressé des éloges au candidat, ainsi J.P. Bertaud, le dernier à prendre la parole et qui commence en disant : « le bouquet de fleurs se restreint, il ne m'en reste plus qu'une ». Le président du jury se dit un peu chagriné parce que la correspondance de Thibaudeau aurait pu être mieux utilisée, mais il s'associe aux

compliments de ses collègues : « Qui après vous osera travailler sur l'Empire dans les Bouchés-du-Rhône. Vous êtes immotel... », « ce désert s'est transformé en forêt ».

Après une brève délibération, le président proclame au nom d'un jury unanime Christian Bonnet docteur ès-lettres avec la mention très honorable. Nous attendons la publication de cet ouvrage, fruit d'un travail longuement mûri et objet d'une soutenance passionnante.

Roland ROTICCI.